

**COMMUNE DE NEUBOIS 67220**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2025 A 20 H 00**

**Sous la Présidence de Mme Marie Odile UHLERICH, Maire**

Etai<sup>ent</sup> présents : Mmes, Mrs, DIGEL Fabien COLLIN Jean-Marc, BLUNTZER Sylvie, MARTIN Joël, KAETZEL Michel, ALISON Frédérique, MERTZ Anne, THIRION Romuald.

Absents excusés :

Mme MARCOT Estelle qui donne procuration à Mme le Maire

M. BLAS Jean-Luc qui donne procuration à M. DIGEL Fabien

M. MOSSER Geoffroy qui donne procuration à Mme MERTZ Anne

Mme GROSSIORD Evelyne qui donne procuration à M. THIRION Romuald

M. WIRTH Benoit

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal du 10.07.2025
- 2) Acquisition d'un barnum
- 3) Location Club-House : modification du contrat de location
- 4) Salle Polyvalente : tarif pour location à l'heure
- 5) Ecole du bas : tarif pour location à l'heure
- 6) Smictom Alsace Centrale : rapport annuel 2024
- 7) Divers

Le Conseil Municipal observe une minute de silence à l'occasion du décès de M. Jacques OSTERMANN, maire de Neubois de 1989 à 2008.

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention de la 3<sup>ème</sup> Fleur avec félicitations du jury dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris. Elle félicite tous les intervenants, Fabien le 1<sup>er</sup> adjoint pour l'élaboration du plan de fleurissement et le choix des variétés, Grégory et Gabin pour leur implication dans l'arrosage et l'entretien des parterres, Germaine et Francis pour leur coup de main à l'école, et tous les bénévoles qui œuvrent lors des journées citoyennes.

#### **Désignation d'un secrétaire de séance :**

Le Conseil Municipal désigne M. KAETZEL Michel en qualité de secrétaire de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal du 10.07.2025**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal ne soulève aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

M. DIGEL Fabien rejoint la séance à 20 h 15.

#### **2) Acquisition d'un barnum**

Les Sté France Barnum et ZINGERLE GROUP ont présentés leur devis. Suite aux explications de M. THIRION Romuald, le Conseil opte pour le devis de la Sté ZINGERLE Group dont la qualité de son matériel est très fiable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité l'achat d'une structure Mastertent pour un montant de 3621.94 € TTC. Le stockage se fera à l'atelier communal.
- Approuve la location aux associations de Neubois et pour les Fêtes de Quartier pour un montant de 50 € par manifestation. Une attestation d'assurance civile sera exigée. Adopté par 12 voix pour et 1 abstention (M. THIRION Romuald).

#### **3) Location Club-House : modification du contrat de location**

Les stores ont été installés à l'auvent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Autorise l'usage à tous les locataires du Club House à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- Fixe le prix de la caution à 500 €,
- Les consignes d'utilisation et de location seront transmises lors de la demande de location et contresignées par le locataire.

Adopté à l'unanimité

#### **4) Location Salle Polyvalente : tarif pour location à l'heure**

Mme Sandrine GEIGER/PETITJEAN représentant l'entreprise LES CLES DU BIEN ETRE, éducatrice sportive, souhaite louer la salle polyvalente pour dispenser des cours de Pilates et de Bodyzen sur une base de 6 h 00 par semaine. Le démarrage de cette activité est prévu le mardi 9 septembre 2025.

Le Maire propose de fixer le tarif à 6.50 € par heure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la location de la salle polyvalente à compter de 9 septembre 2025,
- Fixe le tarif horaire à 6.50 €,
- Autorise le Maire à signer la convention de location.

Adopté à l'unanimité

#### **5) Location Ecole du bas : tarif pour location à l'heure**

Mme Emmanuelle WILHELM, professeure certifiée de yoga, souhaite louer la salle de l'Ecole du bas pour dispenser des cours de yoga.

Le Maire propose le tarif de 6.50 € par heure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la location de la salle de l'Ecole du bas à compter du 15 septembre 2025,
- Fixe le tarif horaire à 6.50 €
- Autorise le Maire à signer la convention de location.

Adopté à l'unanimité

#### **6) Smictom Alsace Centrale : Rapport annuel 2024**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport annuel détaillé est consultable en mairie. Un résumé de ce rapport est distribué à chaque conseiller municipal.

#### **7) Divers**

##### **Demande de récupération de tuyaux béton de Tristan WAGENTRUTZ**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix de vente des tuyaux béton récupérés dans la rue de l'Altenberg à 50 € l'unité.

Adopté à l'unanimité

**Travaux de voirie rue des Hirondelles** : Les travaux ont été achevés dans le délai prévu à la satisfaction de la municipalité et des riverains.

##### **Dates à retenir**

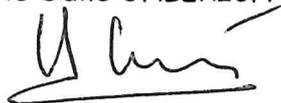
- Marche populaire internationale de montagne du dimanche 14 septembre 2025
- Journée citoyenne le samedi 18 octobre 2025

**Transport scolaire** : La demande d'un second arrêt du bus en haut du village est restée sans suite. Le Maire explique que la Région et le PETR sont compétents pour

le transport dans le Centre Alsace. Ceci complique la situation et la prise de décision.

Château du Frankembourg : La végétation a repris de plus belle, un arrêté sera pris pour autoriser, les 25 et 26 octobre prochains, le débroussaillage par les associations qui y oeuvrent depuis de très nombreuses années

Neubois le 12 SEP. 2025  
Le Maire  
Marie Odile UHLERICH



Le secrétaire de séance  
M. KAETZEL Michel

